



Paris, le 14 août 2025

## 11<sup>E</sup> COLLOQUE ANNUEL NATIONAL SPS La santé des soignants : grande cause nationale pour l'année 2026 ?

Lever les tabous et favoriser l'accompagnement, développer l'information  
et renforcer la prévention.



Ministère de la Santé et de l'Accès aux Soins  
14 avenue Duquesne. 75007 Paris



28 août 2025

Journée en présentiel retransmise en visioconférence  
accessible gratuitement sur inscription.  
Programme et inscription sur : [www.asso-sps.fr/association/colloque](http://www.asso-sps.fr/association/colloque)

Après la santé mentale en 2025, la santé des soignants, Grande Cause nationale pour l'année 2026 ? Le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick Neuder, s'est déjà engagé à faire de la santé des soignants une priorité. Tout récemment, un plan national pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le secteur de la santé a vu le jour, avec des mesures concrètes à l'appui.

De son côté, depuis sa création en 2015, l'association SPS poursuit, d'année en année, à travers ses colloques nationaux et ses actions en région, sa mission de santé publique. Parce qu'un soignant en bonne santé est un soignant qui soigne bien, SPS a mis la santé des soignants au cœur de ses engagements.

Pour son 11<sup>e</sup> colloque national, SPS réunira une pluralité d'intervenants afin de croiser les regards, rapporter les attentes, révéler les initiatives existantes et imaginer de nouvelles mesures en faveur de l'amélioration de l'état de santé des soignants. Pour l'association, reconnaître la santé des soignants comme prochaine grande cause nationale affirmerait la volonté politique de protéger la santé physique et mentale des soignants, dans un contexte de violences accrues mais aussi de fortes pressions professionnelles.

## Un 11<sup>e</sup> colloque à Paris avec la participation du ministre de la Santé et de l'Accès aux soins

« La santé des soignants : grande cause nationale 2026 ? » est le thème du 11<sup>e</sup> colloque annuel national SPS, qui se tiendra le 28 août à Paris au ministère de la Santé et de l'Accès aux soins. Organisé sous le haut patronage du président de la République, Emmanuel Macron, l'événement réunira un panel diversifié d'acteurs privés, publics, académiques et de terrain.

Des personnalités\* issues du monde politique et d'organismes liés à la santé telles que Catherine Grenier, médecin-conseil national de la Cnam, en charge de la politique de l'Assurance Maladie en matière de santé publique et de pratique médicale, assureront l'ouverture du colloque.

### Trois tables rondes pour améliorer, ensemble, la santé des soignants

Ces trois temps forts seront l'occasion de démontrer l'urgence de prévenir et protéger la santé des soignants et des étudiants en santé et de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour agir ensemble. Au cœur des actions : lever les tabous et améliorer l'accès aux soins, développer l'information et renforcer la prévention et la promotion de la santé.

#### Les trois grandes tables rondes :

- Des constats à l'action pour construire ensemble des projets concrets.
- Déstigmatiser la santé des soignants : retour d'initiatives pour ouvrir le dialogue et agir.
- Prévention et promotion de la santé des soignants : une urgence collective.

Les séances seront animées par les représentants de l'association SPS : Emmanuelle Pierga, secrétaire générale adjointe, Dominique Jakovenko, trésorier adjoint et Claude Villain, trésorier.

Chaque table ronde se conclura par un regard croisé, celui d'un représentant d'association ou de fédération étudiantes, permettant ainsi d'apporter la vision de jeunes professionnels de la santé.

### D'autres temps forts rythmeront le colloque

- **Un grand témoignage issu du terrain** : celui d'une professionnelle de la santé exerçant à l'hôpital : Stéphanie Crozat, aide-soignante au CH de Libourne, présidente de la Fédération nationale des aides-soignantes.
- **La parole aux étudiants**, avec des représentants des Fédérations étudiants en santé pour aborder les attentes pour la santé des jeunes professionnels.
- **Les actualités institutionnelles sur la santé des soignants**, avec un représentant de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS\*).
- **La présentation de la maison des soignants**. Des personnalités des régions Île de France\* et Grand-Est viendront mettre en lumière les atouts de **cette initiative de l'association SPS**.

\* En cours de confirmation.

## PLATEFORME D'ÉCOUTE SPS : UN DISPOSITIF PRÉCIEUX POUR PRÉVENIR ET PROTÉGER LA SANTÉ DES SOIGNANTS

Lorsqu'ils ressentent le besoin d'être écoutés et soutenus, les professionnels de la santé et les étudiants en santé peuvent compter sur le **dispositif d'accompagnement psychologique conçu par l'association SPS**.

Ce dispositif – gratuit, anonyme et confidentiel, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 – intègre un **numéro vert 0 805 23 23 36** (100% des appels décrochés) et une **application mobile Asso SPS**<sup>1</sup>.

Avec Asso SPS, il leur est possible, non seulement de joindre facilement l'un des psychologues de leur choix parmi ceux disponibles, mais aussi d'accéder à des ressources adaptées (fiches pratiques, ateliers en ligne de prévention eJADES).

Le dispositif SPS fonctionne avec plus de 120 psychologues cliniciens formés à l'écoute et à la réorientation, si besoin, vers une prise en charge médico-psychologique. Cette orientation est possible grâce au **réseau national du risque psycho-social**<sup>2</sup> créé par SPS et constitué de près de 400 psychologues, médecins généralistes et psychiatres.

→ Depuis la création du numéro vert SPS en novembre 2016, la plateforme d'écoute a enregistré près de **35 000 appels**.

→ Rien que sur l'année 2024, ce sont **7 000 demandes d'aide et de soutien** qui ont été recueillies, soit une **augmentation de 16% par rapport à 2023**.

→ Parmi celles et ceux qui ont utilisé la plateforme d'écoute via le numéro vert ou l'application en 2024, on compte près de **2 700 professionnels de la santé**, soit environ 45%, et un peu plus de **2 000 étudiants**.

<sup>1</sup> Téléchargeable gratuitement sur Google Play et l'App Store.

<sup>2</sup> Réseau constitué grâce au partenariat entre SPS, le service de santé des armées (professionnels formés au syndrome post-traumatique), le réseau Morphée (experts en qualité du sommeil) et les hôpitaux universitaires Paris Île-de-France Ouest (soin psychique aux soignants – Protocole Etape).

À propos de



L'**association Soins aux Professionnels de la Santé (SPS)** a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de la santé. Créée en novembre 2015, SPS est une association nationale reconnue d'intérêt général :

- qui **vient en aide aux professionnels de la santé et aux étudiants en souffrance** ;
- et qui **agit en prévention pour le mieux-être**.

SPS réalise des enquêtes, met en œuvre des actions et développe des outils innovants pour améliorer la qualité de vie des professionnels de la santé et des étudiants, prévenir et protéger leur santé, optimiser leur activité. Plus d'informations : [www.asso-sps.fr](http://www.asso-sps.fr)